

Assistants Maternels

L'Assistant Maternel est un professionnel de la petite enfance qui accueille à son domicile ou dans une Maison d'Assistants Maternels jusqu'à 4 enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans.

Obligatoirement agréés par le Conseil Départemental

Obligation de formation

Suivi et soutien technique par les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Micro-crèche

À mi-chemin entre la crèche traditionnelle et l'Assistant Maternel, la micro-crèche est une structure pouvant accueillir un maximum de 10 enfants, de 2 mois à 3 ans.

Tous les âges sont mélangés.

Mêmes règles que les établissements d'accueil collectifs classiques

Locaux aux normes de sécurité

Aménagements pour favoriser l'éveil et la sécurité des enfants

- Vous cherchez un mode d'accueil ?
- Vous avez des questions sur les disponibilités des Assistants Maternels et des gardes à domicile ?
- Vous avez besoin d'échanger sur les difficultés que vous rencontrez dans vos recherches ?
- Vous avez un projet de création de structure privée ?

Contactez le service petite enfance et/ou prenez rendez-vous auprès de Mijo ROTURIER
Coordinatrice Petite Enfance

28 Chemin de la Ferme Saillet
74250 Fillinges

04 50 31 68 10 / 07 72 07 64 68

petite-enfance@cc4r.fr

www.cc4r.fr/enfance

CC4R

Application smartphone Info-flash

Petite enfance

en Quatre Rivières

Et si nous savions aider nos enfants à devenir des Hommes !

Célestin Freinet

Pottite enfantance

En structure ou à domicile...

Des professionnels accueillent votre enfant sur le territoire des Quatre Rivières.

Plusieurs formules s'offrent à vous :

Public

= Crèches :
accueil d'enfants
de la fin du congé
maternité
à la scolarisation

Privé

= Micro-Crèche,
Assistants Maternels
agréés indépendants,
Gardes à domicile

Ces différents modes
d'accueil reçoivent à
la journée en fonction
des places disponibles
et des besoins
des familles

Crèches

Les cinq structures : Fillinges, Onnion, Saint-Jeoire, et deux à Viuz-en-Sallaz, proposent simultanément un accueil régulier et occasionnel, par délégation de service public au groupe La Maison Bleue.

Les accueils fonctionnent de 7h à 19h du lundi au vendredi.

Structure	Localité	Capacité	Âge des enfants accueillis	Contact
Les Farfadets	Fillinges	40 places	3 mois à 4 ans	09 66 88 83 46
Les Rissons	Onnion	20 places	3 mois à 4 ans	04 50 35 68 91
La Vie-là	Saint-Jeoire	40 places	3 mois à 4 ans	04 50 35 97 08
Les Marmousets	Viuz-en-Sallaz	18 places	3 mois à 18 mois	04 50 36 94 93
Fripouille	Viuz-en-Sallaz	26 places	18 mois à 4 ans	04 50 31 43 03

La Communauté de Communes fixe chaque année, en accord avec son prestataire, les dates de fermeture, en dehors des week-ends et jours fériés, pendant les congés scolaires, et selon les contraintes suivantes :

- 1 semaine entre Noël et le Jour de l'An ;
- 3 semaines en été ;
- 2 jrs/an pour les journées pédagogiques du personnel.

Une commission d'attribution des places présidée par les élus des Quatre Rivières se réunit deux fois par an pour valider les places en accueil régulier.

Retrouvez les derniers procès-verbaux de chaque commission ainsi que tout autre document (règlements de fonctionnement des crèches) sur www.cc4r.fr/enfance

Modes d'accueils différents et adaptés à vos enfants !

Coordonnées
des micro-crèches
disponibles
sur www.cc4r.fr

Pour les crèches :
dossier de
préinscription à remplir
et à communiquer
auprès
de la crèche choisie

Disponibilités
des Assistants Maternels
et Gardes à domicile
du territoire

Contactez
le service petite enfance